



## Communiqué de presse

10/11/2010

### **Nomination d'un « Commissaire à la Simplification » : une vraie bonne mesure**

Trop de textes rentrent actuellement en vigueur sans que l'on en n'ait réellement mesuré les conséquences, financières ou non, pour les entreprises. Il s'ensuit bien des déconvenues sur les effets de certaines mesures.

Par ailleurs, la multiplicité et la complexité des dispositions concernant les entreprises aboutissent à ce que, dans la pratique, la plupart des patrons de TPE ou de PME ignore les textes nouveaux s'appliquant à eux.

Dès lors la CGPME réclame depuis longtemps, notamment lors de Planète PME, des études d'impact ainsi que la publication à dates fixes des nouvelles mesures concernant les entreprises.

La Confédération se félicite donc de la nomination d'un Commissaire à la Simplification au sein du Secrétariat Général du gouvernement. Son action sera déterminante pour changer concrètement l'environnement réglementaire au sein duquel se débattent les chefs d'entreprises.